

**ASSOCIATION
RESSOURCE JEUNESSE
809 RUE DE L'ABBAYE
82000 MONTAUBAN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESSOURCE JEUNESSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

AG

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels, faisant état du changement de méthode comptable constitué par la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler notamment la comptabilisation des opérations relatives aux subventions au cours de l'exercice.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce notamment, à la prise de connaissance et aux tests effectués sur les procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au membre de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AC

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur

les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

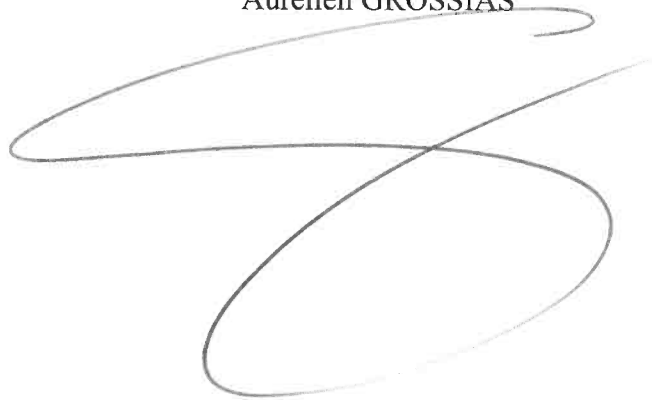
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 1^{er} juin 2026

Le commissaire aux comptes

SARL ALBA AUDIT

Aurélien GROSSIAS

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	4 460	4 460			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	4 460	4 460			
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	100 612	90 728	9 884	17 974	- 8 090
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	6 513		6 513	7 843	- 1 330
TOTAL (I)	111 585	95 188	16 397	25 818	- 9 421
Compte de liaison					
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes	14 687		14 687	177 600	- 162 913
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	237 091		237 091	392 247	- 155 156
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	269 552		269 552	598 563	- 329 011
Charges constatées d'avance	276		276		276
TOTAL (II)	521 605		521 605	1 168 409	- 646 804
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	633 190	95 188	538 002	1 194 227	- 656 225

SARL ALBA AUDIT
 Société de Commissariat aux comptes
 Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
 140 Avenue d'Allemagne
 ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
 Tél. 05.63.91.93.95
 Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Ressource jeunesse (conso)

809 RUE DE L'ABBAYE

Bilan(suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires	221 241	218 135	3 106
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. dont réserves sous gestion propre			
. Réserves des activités sociales et médico-sociales	17 439	17 439	
. Autres			
Report à nouveau	-56 832	-56 832	
. dont report à nouveau sous gestion propre			
Report à nouveau activités sociales et médico-sociales			
Excédent ou déficit de l'exercice	2 567	3 107	- 540
. dont résultat sous gestion propre			
. dont résultat des activités sociales et médico-			
Situation nette (sous total)	184 415	181 848	2 567
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	184 415	181 848	2 567
Comptes de liaison			
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	114 733	427 899	- 313 166
TOTAL (II)	114 733	427 899	- 313 166
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 930	170 051	- 143 121
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	123 487	188 907	- 65 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	55 677	225 521	- 169 844
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	32 760		32 760
TOTAL (IV)	238 854	584 480	- 345 626
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	538 002	1 194 227	- 656 225

Ressource jeunesse (conso)	809 RUE DE L'ABBAYE
----------------------------	---------------------

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Engagements reçus Legs nets à réaliser . acceptés par les organes statutairement compétents . autorisés par l'organisme de tutelle Dont en nature restant à vendre Engagements donnés			

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	90	75	15	20,00
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. dont ventes de biens relatives aux activités sociales				
. Ventes de prestations de services	1 000	794	206	25,94
. dont parrainages				
. dont prestations relatives aux activités sociales et sociales				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 109 561	1 179 392	- 69 831	-5,92
. Contributions des autorités de tarification relatives				
. Activités sociales et medico-sociales				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortissements, dépréciations et		18 069	- 18 069	-100
Utilisations des fonds dédiés	256 685	468 924	- 212 239	-45,26
Autres produits	3 786	1 014	2 772	273,37
Total des produits d'exploitation (I)	1 372 421	1 668 267	- 295 846	-17,73
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	271 532	346 769	- 75 237	-21,70
Aides financières	1 330		1 330	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	65 248	59 827	5 421	9,06
Salaires	790 305	699 650	90 655	12,96
Cotisations sociales	118 338	120 693	- 2 355	-1,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 090	12 773	- 4 683	-36,66
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	114 733	427 899	- 313 166	-73,19
Autres charges	2 028	129	1 899	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 371 604	1 667 740	- 296 136	-17,76
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	817	527	290	55,03
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	1 749	4 219	- 2 470	-58,54
Reprises sur provisions et dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	1 749	4 219	- 2 470	-58,54

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de				
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 749	4 219	- 2 470	-58,54
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	2 567	4 747	- 2 180	-45,92
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Reprises sur provisions et dépréciations				
+ Report des ressources non utilisées des exercices				
Total des produits exceptionnels (V)		223	- 223	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)		1 863	- 1 863	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-1 640	1 640	-100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 374 171	1 672 710	- 298 539	-17,85
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 371 604	1 669 603	- 297 999	-17,85
EXCEDENT OU DEFICIT	2 567	3 107	- 540	-17,38
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

140 Avenue d'Allemagne

ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN

Tél. 05.63.91.93.95

Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Ressource jeunesse

Annexes aux comptes annuels

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 538 002 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 566,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2026 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

--> continuité de l'exploitation

--> permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06

--> indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC °2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les exercices antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03.

Afin de présenter le bilan et compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes de bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative N-1.

Au niveau du compte de résultat :

" La suppression des comptes de transferts de charges a pour effet une réaffectation des charges et des produits. Les impacts se traduisent par une diminution des charges d'exploitation.

Au niveau du bilan :

" Les charges constatées d'avance étaient présentées sur une ligne séparée de l'actif au titre de 2024. Les charges constatées d'avance au titre de 2025 sont présentées dans la rubrique « Créances »

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans
SARL ALBA AUDIT Société de Commissariat aux comptes Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE 140 Avenue d'Allemagne ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN Tél 05.63.91.93.95 Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z	

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'application de la réglementation ANC 2022-06 pour la présentation des comptes annuels constitue un changement de méthode.

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 460			4 460
Immobilisations corporelles	100 612			100 612
Immobilisations financières	7 843		1 330	6 513
TOTAL	112 915		1 330	111 585

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 460			4 460
TOTAL I	4 460			4 460
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	299			299
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	82 339	8 090		90 429
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	82 638	8 090		90 728
TOTAL GENERAL (I+II)	87 098	8 090		95 188

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	6 513		6 513
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	14 687	14 687	
Autres créances	236 495	236 495	
Charges constatées d'avance	276	276	
TOTAL	257 971	251 458	6 513

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

140 Avenue d'Allemagne

ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN

Tél. 05.63.91.93.95

Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

DRB FUTUROPOLE

Page 21

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	12 446
Subventions/financements	73 998
Autres produits à recevoir	162 000
TOTAL	248 445

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

140 Avenue d'Allemagne

ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN

Tél. 05.63.91.93.95

Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	218 135	3 107			221 241
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	17 439				17 439
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-56 832				-56 832
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	3 107	-3 107	2 567		2 567
Dont générosité du public					
Situation nette	181 848		2 567		184 415
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	181 848		2 567		184 415
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	26 930	26 930		
Dettes fiscales et sociales	123 487	123 487		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	55 677	55 677		
Produits constatés d'avance	32 760	32 760		
TOTAL	238 854	238 854		

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	12 222
Dettes fiscales et sociales	123 460
Autres dettes	55 677
TOTAL	191 359

SARL ALBA AUDIT

Société de Commissariat aux comptes

Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

140 Avenue d'Allemagne

ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN

Tél. 05.63.91.93.95

Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Un contrat assurance couvrant les indemnités de départ à la retraite a été ouvert au 01/12/2025.

Le montant de la cotisation initiale est de 6000 E

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.

Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 50 904 E.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	9	
Non cadres	11	
TOTAL	20	0

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 642 E.

SARL ALBA AUDIT
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE
140 Avenue d'Allemagne
ZA Albasud - 82000 MONTAUBAN
Tél. 05.63.91.93.95
Siret 452 014 269 00032 - APE 6920 Z



Alba Audit

AUDIT LEGAL & CONTRACTUEL

ASSOCIATION

RESSOURCE JEUNESSE

809 RUE DE L'ABBAYE

82000 MONTAUBAN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A
L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Société de Commissaires aux Comptes,
membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

140, avenue d'Allemagne
82 000 MONTAUBAN
Tel : 05 63 91 93 95

S.A.R.L. au capital de 3 625 € - RCS Montauban 452 014 163
APE 8429 Z - N° SIRET 452 014 289 00022

AC

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce

Fait à Montauban, le 1^{er} juin
2026.

Le commissaire aux comptes

SARL ALBA AUDIT

Aurélien GROSSIAS

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke, positioned below the printed name.